



Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur,

Trop longtemps la Direction Générale des Finances Publiques a été considérée comme un réservoir d'emplois à supprimer : près de 50 000 emplois ont déjà été supprimés de 2002 à 2024 ! dont 110 dans la Vienne ces 12 dernières années,

La DGFIP a déjà payé un lourd tribut, qui pèse chaque jour sur les agent.es et les missions de service public. Et alors que les services sont exsangues, que les impôts rentrent difficilement, 550 suppressions d'emplois seraient encore imposées au regard du projet de loi de finances, alors que le Contrat d'Objectifs et de Moyens avait acté aucune suppression d'emplois en 2025. Moins nous sommes nombreux, plus l'impact des suppressions d'emplois est démultiplié sur les missions, les agent.es et leurs conditions de vie au travail.

Dans le contexte budgétaire, dont les agent.es des finances publiques ne sont en rien responsables, la DGFIP n'est-elle pourtant pas au cœur du financement de l'État ? Les agent.es des Finances Publiques ne sont-ils et elles pas les personnels en charge, entre autres, du recouvrement des recettes et de la lutte contre la fraude fiscale ?

La DGFIP et ses agents ont toujours su évoluer depuis sa création en 2008, en intégrant par exemple pleinement l'utilisation des nouvelles technologies, les incessantes évolutions et réformes fiscales, en répondant aux attentes et obligations des collectivités territoriales et de leurs habitant.es.

Mais les suppressions d'emplois, les restrictions budgétaires et la destruction du réseau de proximité de la DGFIP freinent sa capacité en termes d'action publique et dégradent les conditions de travail des agents.

Améliorer le service public fiscal, comptable et foncier nécessite des moyens en conséquence et la réimplantation des services de la DGFIP dans les territoires, au plus près des usagers qui sont encore des millions à se rendre physiquement dans nos services malgré des conditions d'accueils déléteres (éloignement des accueils de la population, files d'attentes interminables...). La création des maisons ou espaces France Service ne saurait remplacer les services de pleins exercices supprimés par le Nouveau Réseau de Proximité.

Un raisonnement imperméable à toute notion de conditions et de sens au travail, de qualité du service rendu, de rôle des missions fiscales, comptables et foncières... mène la DGFIP à sa perte alors que tout concourt à plaider pour son renforcement !

Pour la CGT Finances Publiques, il est urgent d'investir et de recruter à la DGFIP !

Pour renforcer la lutte contre la fraude fiscale, les missions fiscales, comptables et foncières, la CGT Finances Publiques revendique un véritable plan d'investissement à la DGFIP qui passe entre autres par l'augmentation des moyens humains, l'arrêt des suppressions d'emplois et un

recrutement de fonctionnaires titulaires à la hauteur des besoins et de la qualité du service public attendu par la population, une réimplantation des services de la DGFIP dans les territoires au plus près des usagers avec la réouverture des accueils physiques de proximité, l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des rémunérations et des moyens de fonctionnement, le maintien et le renforcement des missions à la DGFIP, etc.

Nous ne pouvons conclure ce courrier sans évoquer les dernières annonces de suppression de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA), les 3 jours de carence, la baisse des rémunérations durant les congés maladie et probablement d'autres annonces à venir. Ces mesures, si elles devaient être mises en application, sont non seulement injustes et injustifiées, mais auraient un effet dramatique sur les agent.es déjà malmené.es depuis des années par les réformes, les suppression d'emplois, la baisse du pouvoir d'achat, la mise à mal des droits et garanties des agent.es et de leurs conditions de travail de plus en plus dégradées. Nous nous permettons de vous alerter sur l'état déjà critique de la santé morale et psychologique des agent.es.

Comptant sur votre détermination à défendre les missions de la DGFIP qui sont au cœur du fonctionnement de l'État, la présence des services de pleine compétence de l'État au sein des territoires, et des moyens humains nécessaires, la CGT Finances publiques reste à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires et démarches communes pour la défense d'un service public de qualité et de proximité.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes sincères salutations et l'assurance de ma très haute considération.

La secrétaire et les membres de la
commission exécutive de la section

CGT Finances Publiques 86

Béatrice MOUYS